



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 29/01/13

Reçu en Préfecture le : 30/01/13
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 28 janvier 2013
D - 2013/59

Aujourd'hui 28 janvier 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Chantal BOURRAGUE, Madame Marie-Françoise LIRE

Conception et réalisation d'une valorisation artistique et plastique du projet paysage de la place André Meunier. Signature du marché. Autorisation.

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le projet de réaménagement de la place André-Meunier a été présenté en réunion publique le 28 novembre dernier. Ce projet, fondé d'une part sur une mosaïque d'usages au sein d'un espace public planté et jardiné et d'autre part, sur le développement du lien social au travers des activités de la 'cabane' et des jardins partagés qui fédèrent des populations très variées, comporte aussi un volet artistique.

La récente exposition 'Les Mondes Nomades' de l'artiste Federica Matta à la Base Sous-marine a fait découvrir aux visiteurs une artiste voyageuse, imprégnée de cultures très diverses et particulièrement à l'écoute des gens. Habituee à la création au travers des échanges et de la participation, elle a su animer quatorze classes des quartiers de Bacalan et du Grand-Parc pour imaginer, écrire et dessiner dans le cadre d'ateliers artistiques, les œuvres produites ont aussi été exposées.

Federica Matta a découvert au printemps dernier la place André-Meunier, a fréquenté son public et a participé à une réunion de concertation. Elle a aussitôt entrepris de dessiner plusieurs œuvres trouvant tout naturellement leur place dans le projet de réaménagement en cours. Ces dernières font écho à la diversité sociale et aux usages de la place. Par ailleurs, elles soulignent l'axe Bordeaux (RE)-Centres de la place Dormoy jusqu'aux Quais.

Chaque entrée de la place, tant du côté du Cours de la Marne que de celui de la rue du Fort Louis, est marquée par des dessins réalisés en incrustations colorées dans le béton, incrustations qui invitent à rentrer dans le jardin. Sur le cheminement principal, le mur de 16 mètres de longueur qui limite le théâtre de verdure est orné d'une fresque en bas relief. Enfin, le grand îlot des jardins partagés sera clos par un muret réalisé en béton moulé et coloré créé par l'artiste. A cette fin, elle compte travailler avec les différentes associations qui animent la place pour aboutir à un projet partagé.

Dans ce cadre, la Ville de Bordeaux souhaite conclure avec l'artiste Federica Matta un marché négocié sans mise en concurrence pour un montant de 295 962 euros T.T.C.

En conséquence, et suite à l'avis de la Commission d'Appel d'offres, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer le marché précité avec Federica Matta en application de l'article 35-II-8 du code des marchés publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 823 – article 2168.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 janvier 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE